



Syndicat National CGT des Chancelleries et Services Judiciaires

Montreuil, le 12 mai 2022

MOTION DE SOUTIEN DE LA COMMISSION EXÉCUTIVE DE LA CGT DES CHANCELLERIES & SERVICES JUDICIAIRES À TURU PUARIITAHU

La Commission exécutive du Syndicat national CGT des Chancelleries et Services judiciaires, réunie ce jour à Montreuil :

Dénonce la discrimination syndicale dont est victime notre camarade et amie Turu PUARIITAHU, professeure des écoles détachée dans le corps des greffiers CEAPF (corps d'Etat créé pour l'administration de la Polynésie Française) depuis plus de 20 ans. Turu est l'une des responsables du syndicat polynésien O Oe To Oe Rima Justice, syndicat majoritaire au comité technique de la cour d'appel de Papeete et avec lequel notre syndicat a conclu il y a de nombreuses années une convention de partenariat.

Turu PUARIITAHU est élue à ce titre en tant que représentante du personnel au comité technique de la cour d'appel et à la CAP des greffiers CEAPF.

Sur les trois années précédant le confinement, Turu est évaluée comme étant excellente.

Le 14 avril 2022, les chefs de cour de Papeete portaient à la connaissance de Turu PUARIITAHU que la "sous-direction des services judiciaires" émettait un avis défavorable au renouvellement de son détachement le 15 juin suivant, sans autre indication.

Or ce n'est que le 22 avril 2022, huit jours plus tard, que le sous-directeur des ressources humaines des greffes informait lesdits chefs de cour que la SDRHG émettait cet avis défavorable à la demande de renouvellement, sans plus de motivation, et que l'arrêté portant fin du détachement serait transmis ultérieurement... A ce jour, nous n'en avons pas connaissance.

Précisons par ailleurs que Turu PUARIITAHU, âgée de 61 ans, en dehors de très sérieux ennuis de santé récents, a la Reconnaissance de la qualité de Travailleur Handicapé, pour la période du 24 décembre 2019 au 23 décembre 2024 et est titulaire d'une carte d'invalidité.

Le syndicat CGT exige que la décision du garde des sceaux en date du 22 avril 2022 soit rapportée, et que le détachement de Turu PUARIITAHU soit renouvelé à compter du 15 juin 2022.

Motion votée à l'unanimité de la commission exécutive du syndicat national.